



Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement

mention « architecture et patrimoine »

École de Chaillot – Cité de l'architecture et du patrimoine

Le DSA architecture et patrimoine

Public concerné

Le DSA architecture et patrimoine s'adresse à des architectes qui souhaitent exercer des missions de **maîtrise d'œuvre sur des chantiers de restauration et de création en milieu ancien**, ou **d'études urbaines en milieu patrimonial**. Elle constitue une préparation pertinente pour le concours d'Architecte en chef des Monuments historiques (ACMH) et à celui d'Architecte et urbaniste de l'État (AUE), option « Patrimoine ».

Conditions d'inscription

La formation est ouverte aux personnes détentrices :

_du **diplôme français d'Architecte** (DEA ou DPLG)

_d'un diplôme d'Architecte étranger reconnu par le ministère de la Culture (décret n° 78-67 du 16 janvier 1978)

Les modalités de sélection sont accessibles, à partir du mois de janvier de chaque année, sur une page dédiée du site internet.

_Le dépôt d'un dossier de candidature s'effectue via la plateforme **Démarche numérique**.

_Des frais de traitement de 39 € sont à régler par virement bancaire.

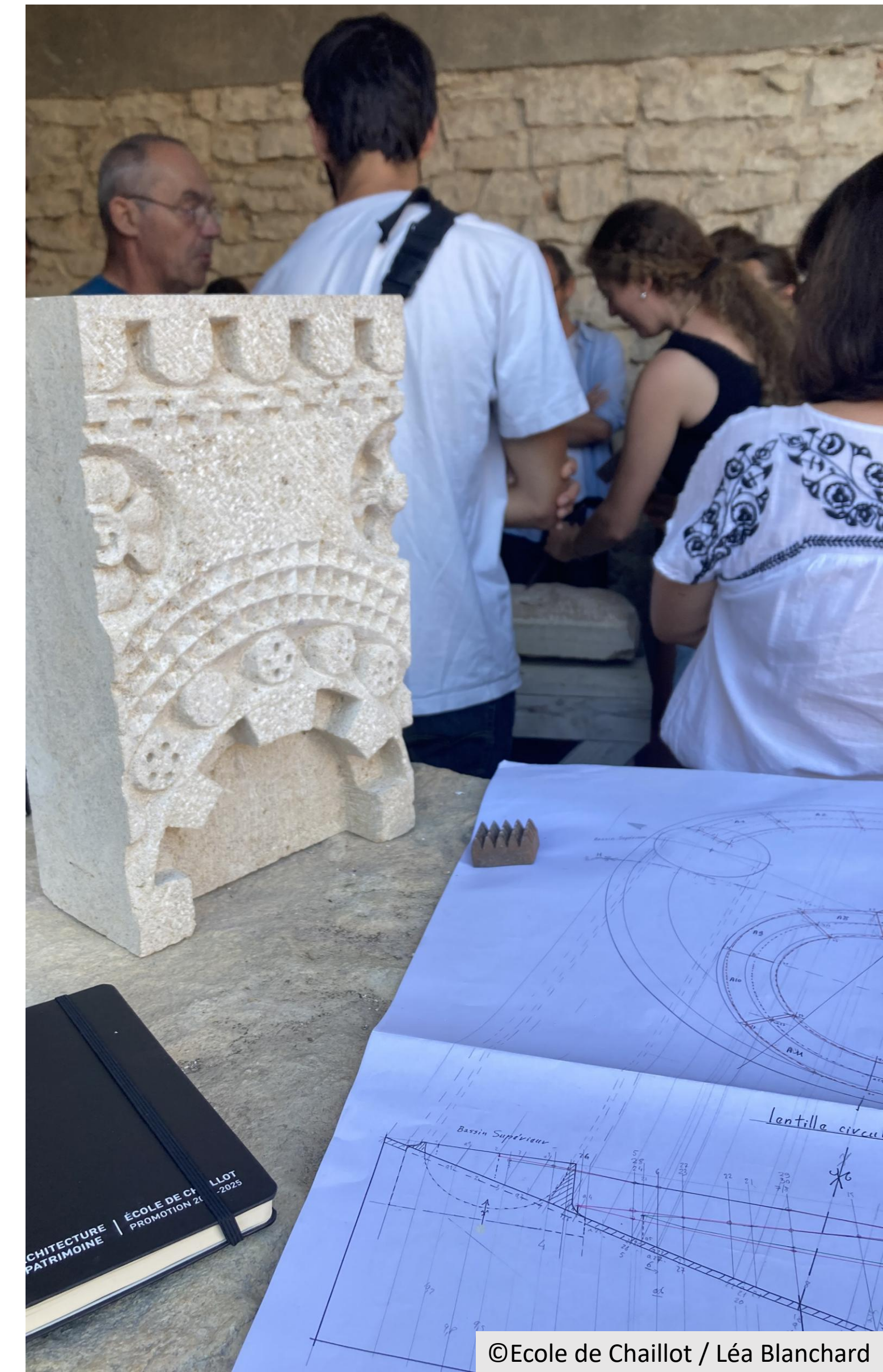
_**Seuls les dossiers complets seront étudiés.**

_Les droits d'inscription au DSA sont fixés par arrêté du ministère de la Culture : ils s'élèvent à 1041 € pour l'année 2025-2026.

Contact

dsa@citedelarchitecture.fr

01 58 51 52 00



Le DSA architecture et patrimoine

Objectifs du DSA

Le DSA de l'École de Chaillot concerne le patrimoine à **toutes les échelles et à toutes les époques**. Il est conçu pour permettre à ses diplômés de conduire **l'identification de la qualité patrimoniale** du bâti existant et, par l'analyse de ses caractéristiques, de **définir les principes de conservation, de restauration, de réhabilitation, de mise en valeur et d'adaptation aux usages de la société contemporaine**.

Les enseignements permettent au futur architecte intervenant sur le patrimoine de **mettre hors de danger un édifice en péril** et de se familiariser avec les études urbaines. Il comprend aussi les apports théoriques préalables aux exercices d'interventions pérennes sur les édifices et les territoires.

Organisation générale du cursus

L'organisation du DSA est régie par **l'arrêté du 20 juillet 2005** relatif à l'organisation des diplômes de spécialisation et d'approfondissement en architecture. Ce diplôme est habilité par le ministère de la Culture, sur avis conforme du ministère chargé de l'Enseignement supérieur.

- _Durée de la formation : **4 semestres universitaires** avec un volume horaire encadré d'environ 830h.
- _Enseignement en présentiel : **2 jours par semaine tous les 15 jours** (lundi et mardi), ainsi que 4 à 6 sessions de 3 jours, 1 semaine intensive d'Atelier par semestre et 1 un séjour « d'immersion » en début de 1^{ère} année.
- _Crédits : **120 ECTS** (European Credit Transfer System)
- _Formation diplômante : le DSA est un diplôme national d'enseignement supérieur de 3^{ème} cycle.



Le DSA architecture et patrimoine

Déroulé du cursus

La formation se déroule sur 4 semestres :

- _Le premier semestre « **Observer** » traite de l'acquisition des connaissances, des méthodes du relevé, de la recherche en archives, de la compréhension des acteurs du patrimoine, et du droit du patrimoine.
- _Le deuxième semestre « **Analyser** » traite des matériaux et de leur conservation, de la compréhension de la structure du bâti, de la méthode de l'archéologie du bâti, et du diagnostic sanitaire.
- _Le troisième semestre « **Hiérarchiser/Synthétiser** » est orienté sur la conservation, la valorisation patrimoniale des monuments et espaces urbains ou paysagers face aux enjeux réels (acteurs locaux, réglementation, CST, changement climatique, adaptation énergétique, etc.).
- _Le quatrième semestre « **Projeter** » traite du projet amenant à la restauration, la conservation, la réutilisation du patrimoine dans le respect de l'existant, des matériaux, des besoins, etc.

Les quatre semestres sont jalonnés de sessions d'examens. Une mise en situation professionnelle (MSP) doit également être validée.

Les enseignements de la formation

- _Champ 1 : **Sciences de la conservation et de la restauration** | Martin Bacot (ACMH), Housseem Dlala (architecte du patrimoine et ingénieur), Michel Goutal (ACMH), Clément Rigot (architecte du patrimoine) et Cédric Trentesaux (architecte du patrimoine)
- _Champ 2 : **Ensembles urbains et sites patrimoniaux** | Véronique Veston (architecte du patrimoine)
- _Champ 3 : **Histoire de l'architecture et des arts qui s'y rapportent** | Mathieu Lours (Phd en Histoire de l'architecture)
- _Champ 4 : **Théories et Doctrines / Atelier** | François Chatillon (ACMH) et Riccardo Giordano (ACMH)
- _Champ 5 : **Économie et gestion du projet** | Frédéric Didier (ACMH)



Le DSA architecture et patrimoine

Équipe enseignante

Philippe ALLUIN, architecte et ingénieur, bureau d'étude Reezome

François AUGER, charpentier, architecte du patrimoine

Loup d'AVEZAC DE CASTERA, architecte du patrimoine

Martin BACOT, ACMH

Vivien BARRIERE, MCF en histoire-archéologie

Mathieu BATY, architecte du patrimoine

Géraldine BECKER, économiste en construction

Stéphane BERHAULT, architecte du patrimoine

Nicolas BEYRET, architecte du patrimoine

Agathe BORDEAU, architecte du patrimoine

Karine BOULANGER, ingénieure de recherche au Centre André Chastel

Camille BRETAS, architecte du patrimoine

Pierluigi BUCCI, ingénieur

Pierre-Yves CAILLAULT, ACMH

Laurent CATHIARD, architecte du patrimoine

Isabelle CHAVE, sous-directrice des MH et des sites patrimoniaux

Vincent COCHET, conservateur en chef du château de Fontainebleau

Charles DESJOBERT, architecte du patrimoine

Jennifer DIDELON, architecte du patrimoine

Frédéric DIDIER, ACMH, IGMH

Jérémy DUPANLOUP, architecte du patrimoine

Nicolas FAUCHERRE, archéologue spécialiste des fortifications

Grégoire FERRAND, architecte du patrimoine

Pierre-Alexandre FERRY, architecte du patrimoine

Emma FILIPPONI, MC-A en histoire et cultures architecturales

Rémi FROMONT, ACMH

Alexandre GADY, professeur d'histoire de l'art moderne

Paul GANDILHON, responsable du service géologie / géotechnique chez ECR environnement

Pierre-Antoine GATIER, ACMH, IGMH

Gaétan GENES, président d'ECSB

Pierre GEOFFROY, historien de l'architecture

Pierre GILBERT, tapissier, décorateur

Riccardo GIORDANO, ACMH

Céline GRASSET, architecte du patrimoine

Philippe GRIOT, tailleur de pierre, sculpteur

Morgan HUBERT, restaurateur en décors peints, Arcanes

Arnaud JAULIN, MCF

Camille JENNY, architecte du patrimoine

Marie-Jeanne JOUVEAU, architecte du patrimoine

Nathalie LACAGNE, architecte

Marion LECANU, directrice du bureau d'études ECMH

Guillaume LEFEVRE, architecte du patrimoine

Mathieu LOURS, historien de l'architecture religieuse

Laure MARIEU, architecte du patrimoine

Colette di MATTEO, IGMH, conservatrice générale du patrimoine honoraire

Helen MATZEIT, architecte du patrimoine

Florian MEUNIER, conservateur en chef du musée du Louvre

Jean-Baptiste MINNAERT, professeur d'histoire de l'art contemporain

Bertrand MONCHECOURT, architecte du patrimoine

Véronique MOREL, avocate

Jacques MOULIN, ACMH honoraire

Vincent NEGRI, chercheur HDR au ministère de la culture

Arnaud PASSALACQUA, professeur des universités en aménagement de l'espace et urbanisme

Patrick PONSOT, ACMH

Jean-Baptiste RAMAUT, architecte du patrimoine

Atelier de RICOU, création et restauration de décors

Florian RENUCCI, tailleur de pierre, maître d'œuvre au château de Guédelon

Alexandra SAN, architecte du patrimoine

Franz SCHOENSTEIN, chef du bureau de la conservation du patrimoine immobilier, DGP

Gaël SIMON, archéologue, historien de la ville, MC-A

Judicaël DE LA SOUDIERE, architecte du patrimoine

Nathalie TCHANG, présidente de Tribu Energie

Denis VAN DEN BROECK, ECP

Véronique VESTON, architecte du patrimoine

Céline VIAUD, architecte du patrimoine

Flavie VINCENT-PETIT, restauratrice de vitraux et verre monumental



De multiples opportunités de carrière

Nos diplômés exercent dans le **secteur privé en tant que libéral ou comme salarié**, dans les **administrations d'État ou la fonction publique territoriale**, au sein desquelles la connaissance du patrimoine et la maîtrise des opérations sur l'existant sont aujourd'hui incontournables.

L'**Association des architectes du patrimoine** rassemble des architectes diplômés de l'École de Chaillot. Elle défend la promotion de la profession et édite un annuaire de professionnels diplômés de l'École de Chaillot et adhérents de l'association.

L'association des architectes du patrimoine : <https://www.architectes-du-patrimoine.org/>

Certains de nos diplômés intègrent la fonction publique en passant le concours d'**architectes et urbanistes de l'État (AUE)**, corps né de la fusion de celui des architectes des Bâtiments de France (ABF) et de celui des urbanistes de l'État.

La formation : <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/article/formation-des-architectes-et-urbanistes-de-letat>

L'Association Nationale des Architectes des Bâtiments de France : <https://www.anabf.org/>

Un grand nombre d'**architectes en chef des monuments historiques**, qui sont chargés de missions de conseil et de surveillance des édifices classés, et chargés des études et des travaux de restauration des monuments historiques appartenant à l'État, sont diplômés de l'École de Chaillot.

La compagnie des ACMH : <https://www.compagnie-acmh.fr/>



Exemples d'insertion professionnelle de nos diplômés

_architectes du patrimoine

_ingénieurs

_architectes en maîtrise d'ouvrage :

OPPIC

CMN

Assemblée nationale

Le Louvre / Orsay / Domaine de Fontainebleau

_architectes et urbanistes de l'État :

ministère de la Culture - DRAC

architectes des Bâtiments de France

services de l'habitat

ministère de la Transition écologique

préfecture de police de Paris

ministère des Armées

_CAUE

_architectes dans les collectivités :

services patrimoniaux de conseils régionaux

services patrimoniaux de conseils départementaux

communes et EPCI :

Tours / Dijon / Saint-Germain-en-Laye

Strasbourg / Charleville-Mézières

Saint-Omer / Paris / Vichy

Paris-APUR / Clamart / Arras

Versailles / Chalon-sur-Saône

Lyon / Nancy / Grenoble

_enseignants & chercheurs :

écoles d'architecture

CNRS-archéologie



Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement

mention « architecture et patrimoine »

Formation inscrite au RNCP

_ Code de la fiche : RNCP39413

_ Niveau de qualification : niveau 7

_ Date de publication de la fiche : 19-07-2024

_ Date de début des parcours certifiants : 04-07-2024

_ Date d'échéance de l'enregistrement : 03-07-2029

_ Date de dernière délivrance possible de la certification : 03-07-2031

École de Chaillot – Cité de l'architecture et du patrimoine

